



*L'École Privée  
Jean-Baptiste de LaSalle  
a 250 ans!*

**1708**

**1958**

**ÉCOLE PRIVÉE**  
**5, Rue des Ursulines — SAINT-DENIS**

**250<sup>e</sup> Anniversaire**  
**DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE**

**Dimanche 21 Juin 1959**

- 8 h. 30 Assemblée générale de l'Amicale.
- 9 h. 15 Assemblée générale de l'Association « Les Amis de l'École Privée Jean-Baptiste de la Salle ».
- 10 h. 30 Accueil du Très Honoré Frère Supérieur Général.
- 10 h. 45 Messe d'Action de Grâces dans la cour de l'École.
- 12 h. 00 Cérémonie au cimetière sur la tombe du Frère BAU-DILUS, ancien Directeur de l'École.
- 12 h. 30 Repas familial présidé par le T.H.F. NICET-JOSEPH, Supérieur Général, et par M. Edmond MICHELET, Garde des Sceaux.
- 15 h. 45 Accueil de S.E. le Cardinal FELTIN, Archevêque de Paris.
- 16 h. 00 Cérémonie officielle du 250<sup>e</sup> Anniversaire dans la cour de l'École.  
Inauguration du nouveau bâtiment.

\*

Le dimanche 21 juin 1959 doit être pour tous une grande journée. Nous comptons sur une très nombreuse assistance aux différentes cérémonies.

Tous rassemblés autour du Très Honoré Frère Supérieur Général, nous témoignerons de notre profond attachement à notre Ecole et à son saint Fondateur.

Dès maintenant, vous pouvez retenir vos places pour le banquet familial en renvoyant à l'École Privée le bulletin d'inscription ci-contre.

**INSCRIPTION POUR LE REPAS FAMILIAL**

Nom et prénom .....

Ancien élève, Parent d'élève, Ami de l'École  
(rayer les mentions inutiles)

Nombre de participants adultes .....

Nombre de participants enfants .....

Il y aura un service à part pour les petits enfants qui seront confiés à des monitrices.

**Prix du repas :**

**1.000 francs pour les grandes personnes.**

**500 francs pour les moins de 18 ans et les élèves.**

**Mode de paiement :**

- C.C.P. Paris 4012-52 (École Privée, 7, rue des Ursulines, Saint-Denis).
- Chèque bancaire à l'ordre de l'École Privée.
- Espèces, au Secrétariat.

Date et signature :